

Commune

de **Porchères**

Journal municipal n° 46 – Mai 2024



SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2	En bref...	p. 12
La fin des travaux de la mairie	p. 3	Vivre en société	p. 13
Parlons finances	p. 5	La gravière, encore !	p. 14
Du côté de l'école	p. 6	Sécurité au carrefour de Larret	p. 14
En bref...	p. 8	Du côté du moulin...	p. 15
Programme de la fête locale	p. 10	Un nouveau restaurant à Porchères	p. 15
		Agenda	p. 16

MOT DU MAIRE



Chers habitants de Porchères,

Ça y est, les travaux de la mairie sont enfin terminés ! Le déménagement du 4 mai dernier s'est bien déroulé avec l'aide de près de 50 volontaires venus prêter main-forte. Merci beaucoup à eux !

Le temps de retrouver nos marques dans ce nouveau bâtiment et nous serons prêts pour l'inauguration officielle qui se déroulera le 1^{er} juin prochain.

Deux ans de travaux auront été nécessaires pour mener à bien ce projet, mais il faut compter en plus un an de travail en amont pour l'imaginer, choisir l'architecte, rédiger les appels d'offre, retenir les artisans, etc.

C'est un enchaînement complexe pour coordonner les différents corps de métiers, les finances, la sécurité du chantier, les idées de dernière minute, les détails auxquels on n'avait pas pensé, ou faire face aux difficultés d'approvisionnement.

Bref, c'est un grand ouf de soulagement pour l'équipe municipale et en particulier pour notre 1^{er} adjoint Christian Aïçoberry qui a suivi le chantier presque quotidiennement, au plus près des artisans. Un grand merci à lui.

Inaugurer une nouvelle mairie, cela n'arrive pas bien souvent. C'est même plutôt très rare. La mairie est un lieu central pour la commune. Elle abrite la salle du conseil municipal, qui est aussi utilisée pour célébrer les mariages, parfois pour les élections et pour diverses réunions. Il y a aussi le secrétariat avec son accueil et les services comptabilité, état civil, urbanisme... La mairie abrite également les archives communales, qui représentent environ 110 mètres linéaires accumulées au fil des années.

La mairie est aussi un symbole. Elle incarne la République, elle doit contenir une Marianne, un portrait du Président de la République en cours d'exercice... mais aussi les symboles républicains, comme les drapeaux français et européen, une déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ou autres objets incarnant la commune et la République.

Elle est le lieu des décisions, petites ou grandes qui concernent ce que nous avons en commun : les routes, l'école, les impôts, le cimetière, etc.

Elle est « la maison du peuple » et, avec les conseillers municipaux, nous avons fait notre maximum pour la transformer en un lieu agréable, et dont nous puissions être fiers collectivement. Elle devra servir durant plusieurs décennies.

C'est avec une émotion sincère que nous réintégrons ces murs, érigés en 1884, il y a donc 140 ans. Cette modernisation en profondeur était nécessaire. Porchères est désormais armée pour affronter le XXI^{ème} et le XXII^{ème} siècle !

Le dessin de couverture est l'œuvre de Sylvain Féau (Yaka Faucon). C'est l'un des 3 dessins inédits réalisés pour décorer la salle du conseil municipal. Un nouveau plan de la commune réalisé, lui, par l'illustratrice Camille Piantanida, sera distribué lors de l'inauguration. Un grand merci à ces artistes qui ont fait un travail d'une grande qualité pour nous tous.

Bonne lecture

David REDON, maire de Porchères

Fin des travaux de la mairie

Deux ans de travaux ont été nécessaires pour rénover et agrandir la mairie de Porchères. Tout a été revu, de fond en comble.

C'est sous la houlette de Jean-Daniel Cordier, architecte à Libourne que se sont déroulés ces travaux. Après une phase de réflexion et de dessins, notamment pour imaginer une salle du conseil municipal bien intégrée aux bâtiments anciens existants, il a aussi fallu repenser les usages intérieurs : accueil, toilettes, bureaux, archives. Des travaux de structure étaient aussi nécessaires, pour remplacer les planchers en bois surplombant la cave.

La rédaction du cahier des charges, accompagné par le cabinet CESTI pour les questions techniques de chauffage et d'électricité ont permis de publier un appel d'offre. Pendant ce temps, nous avons vidé l'ensemble de la mairie début juillet 2022 pour transférer les services vers la salle polyvalente.

Neuf lots ont été nécessaires :

Démolition, Gros- œuvre	BORDERIE Bertrand	Maçon Tailleur de pierres	PORCHERES
Charpente, Couverture	SAS TOIT PLAT	Charpentier	LES BILLAUX
Menuiserie alu	BATIPOSE AQUITAINE	Menuisier Serrurier	SAINT DENIS DE PILE
Platerie Faux plafond	BRUGERE FROMENTIER	Plaquiste	COUTRAS
Menuiserie bois	Menuiserie DANEY	Menuisier	CREON
Carrelage, Faïence	BELLUZZO et Fils	Carreleur	SAINT ANTOINE DE BREUILH
Peinture, Nettoyage	EPRM	Peintre	SAINT LOUBES
Plomberie, Sanitaires, Chauffage	CCS CRESPIN	Plombier Chauffagiste	BOULAZAC
Electricité	Avenir Electrique Limoges	Electricien	MONTGUYON

Il faut y ajouter le géomètre Thalès pour le bornage initial, l'entreprise ED&C pour le diagnostic avant travaux et la société ALP DOMIELEC pour la coordination sécurité du chantier. Sans oublier la SARL Géofondation pour l'étude de sol préalable au démarrage.

Il faut tout cela pour faire ces travaux !

Derrière il y a aussi un gros travail de secrétariat, d'ingénierie financière, des réunions de chantier.

Puis, une fois la partie la plus importante des travaux effectuée, il a fallu remeubler et décorer. Les chaises du conseil municipal proviennent de Mobilier de France à Bègles, les étagères métalliques des archives de ESM ATOX à Beychac-et-Caillau.

Les décors de la salle du conseil sont dus aux talents artistiques de Camille PIANTANIDA pour le plan et Sylvain FEAU (Yaka Faucon) pour les dessins. Les impressions ont été confiées à JT publicité de Saint-Seurin-sur-l'Isle et à l'imprimerie Laplante de Mérignac.

Il y a aussi de nombreux partenaires qu'il convient de citer ici : le SDEEG pour l'éclairage des façades et de la place, ENEDIS, SFR...

Enfin, il y a les financeurs pour nous aider à mener ce projet :

- L'Etat nous a affecté une subvention de 96.000 € au titre de la DETR (Dotation d'Equipe ment des Territoires ruraux).
- Le département de la Gironde nous a attribué au fil des travaux des subventions pour les travaux de rénovation concernant la pierre et du FDAEC, Fond Départemental d'Aide à l'Equipe ment des Communes, ainsi que de l'aide à l'ingénierie via Gironde Ressources et Gironde numérique.
- Le CAUE, association de Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement nous a aiguillé au début du projet avec le travail de l'architecte Pascal Morin.
- Le SDEEG pour les éclairages extérieurs et l'obtention des certificats d'économie d'énergie.

UN GRAND MERCI à tous les artisans, partenaires et personnes citées ci-dessus qui, par leur implication personnelle et leur professionnalisme ont permis de mener à bien ce chantier hors du commun pour Porchères.



Le 28 mars 2024 les élus du conseil municipal ont entériné les comptes 2023 et voté le budget 2024.

Les comptes 2023

En fonctionnement, nous comptabilisons 455.539 € de dépenses et 577.682 € de recettes.

En investissement, nous comptabilisons 487.528 € de dépenses et 549.680 € de recettes.

Au 1^{er} janvier 2023 nous avons un report de l'année précédente de 238.617 €.

Au 1^{er} janvier 2024 nous reportons donc 247.793 €.

Nos dépenses de fonctionnement sont globalement stables et bien maîtrisées. Pour l'essentiel les dépenses d'investissement sont affectées au chantier de rénovation et d'agrandissement de la mairie. Cependant les autres thématiques ne sont pas oubliées : 35.000 € dans la réfection d'une partie de la route de l'Isle et de la minaudière, 2100 € pour l'abri à vélo dans le bourg sur proposition du Conseil Municipal des Jeunes, 6100 € pour l'équipement de la salle de motricité de l'école et de nombreuses autres dépenses dans les bâtiments communaux.

A noter que pour faire face à ces dépenses d'investissement la commune a souscrit, en 2023 un emprunt de 220.000 € sur 24 ans et un second emprunt sous forme de crédit relais de 180.000 € sur 2 ans le temps du paiement des soldes de subventions et du remboursement de la TVA.

Le budget prévisionnel 2024

Le budget 2024 est équilibré en dépenses et en recettes. Il prévoit 846.040 € en section de fonctionnement et 405.344 € en section d'investissement.

En fonctionnement il a fallu intégrer l'inflation générale des prix.

En investissement, cette année encore l'effort sera sur la fin du chantier de la mairie avec le solde final de toutes les factures et les soldes de subventions, les remboursements de TVA étant étalés en 2024 et 2025.

En dehors du chantier de la mairie, près de 13.000 € d'investissement pour l'achat de 3 bornes incendies, des travaux routiers liés à des écoulements d'eaux pluviales et l'achat de parcelles foncières bordant la rivière dans le secteur du canal de Camps.

Pour la 8^{ème} année consécutive, les taux d'impôts à Porchères n'ont pas augmenté.

Les travaux de la mairie, s'ils sont bien visibles, sont aussi un challenge d'ingénierie financière. Ils sont répartis sur 5 budgets ! Depuis les premières études dans le budget 2021 jusqu'au final remboursement de la TVA dans celui de 2025 !



Du côté de l'école...

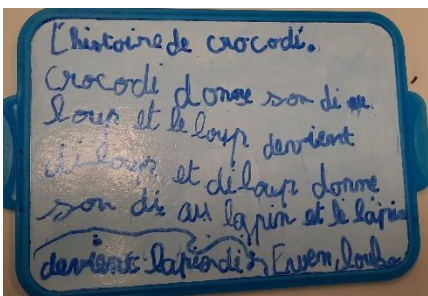


La venue de Valérie de La Torre

Valérie est venue nous expliquer son métier d'écrivain. Elle fabrique des livres. Elle nous a proposé de fabriquer des livres à partir de Crocodi, un petit crocodile qui a perdu la syllabe « le » à la fin de son nom. C'est un livre de Valérie.

Des élèves de CP se sont entraînés sur l'ardoise puis sur un brouillon pour fabriquer des histoires.

Ces histoires remplaçaient la fin de Crocodi. Après s'être entraîné sur la feuille, nous avons recopié sur des feuilles blanches avec des lignes et nous avons fait les dessins.

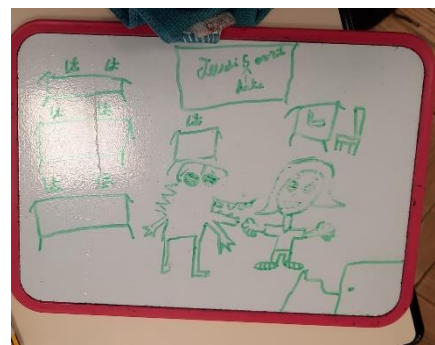


Les dessins n'étaient pas coloriés pour faire comme dans la vraie histoire de Crocodi.

Pendant ce temps, les autres élèves de CP et les Grandes Sections ont fait des livres sur les animaux. Nous avons collé des images d'animaux sur des feuilles marrons, nous avons écrit leurs noms et puis nous les avons mélangés pour faire un animal imaginaire. Après, nous avons

fait les dessins des animaux imaginaires et on les a collés. Sur la quatrième de couverture, nous avons fait un résumé, un dessin et un code-barre.

Nous avons beaucoup aimé fabriquer des livres. Merci !



Texte dicté par les élèves de CP.

La soupe aux cailloux

En classe, nous avons lu plusieurs versions du conte « La soupe au caillou. »



Vendredi 29 mars Olivia a préparé notre soupe au caillou.

Jeudi, on avait épluché, lavé et coupé les légumes : des pommes de terre, du poireau, de l'oignon, deux asperges, des fèves, une courgette, une betterave, un topinambour, un butternut, des épinards, un salsifis, un céleri rave, un céleri branche, des carottes, du panais, de l'ail, des haricots, des champignons de Paris, du fenouil, de l'oseille, du thym, du persil, du romarin, de l'estragon, trois clous de girofle, de la noix de muscade.

On a mis un vrai, un moyen caillou. Olivia a fait cuire dans une marmite avec de l'eau. Après, elle a retiré le caillou et elle a mixé la soupe. On l'a mangée à la cantine avec les enfants de toute l'école.



On adore la soupe au caillou !

Classe de maternelle

Le spectacle « Boucle d'or et les 3 ours »

« On est allé dans la salle des fêtes pour voir le spectacle. On s'est assis sur les tapis. Laura a joué de la musique avec des instruments pour nous raconter l'histoire de Boucle d'or et les 3 ours et elle a chanté.

C'était pas la même histoire que Byron Barton. Dans l'histoire de Laura, le petit ourson prépare le petit déjeuner, c'est de la crème au chocolat. Les 3 ours vont au magasin, ils vont chercher des fruits « Nous sommes les 3 ours, nous allons faire les courses ». Boucle d'Or, elle s'endort dans le lit du moyen ours parce qu'elle a grandi.

Laura a joué de l'ocarina pour faire le cri de la chouette. Elle a joué de la flûte pour faire l'oiseau. Pour jouer de ces instruments, il faut souffler et mettre les doigts sur les trous. Boucle d'Or a suivi les papillons dans la forêt : Laura a utilisé des instruments qu'on pince. Ça ressemble à des castagnettes. Ça s'appelle des san-suas. Laura a joué de la harpe pour faire le bruit des pas de Boucle d'Or dans les escaliers. Il faut pincer ou gratter pour jouer de la harpe. Laura a utilisé un accordéon : il faut appuyer sur les boutons et après on fait respirer l'instrument en tirant. Il y a aussi des instruments qu'il faut taper avec des baguettes.

On a bien aimé le spectacle. » *Texte dicté par les enfants de la classe de Petite et Moyenne Sections*

Et chez les CE1 à Saint-Antoine ?

La classe de CE1 travaille sur une histoire qui s'appelle « Un drôle de visiteur ». Cette histoire raconte l'arrivée d'un tigre dans une ferme. Les animaux de la ferme sont étonnés de voir un animal sauvage chez eux. Ils se questionnent et finissent par découvrir qu'il s'agit d'un carnivore, ce qui les effrayent.

Nous avons décidé de jouer les personnages de cette histoire - la vache, le cochon, le chat, la poule et le tigre - comme une pièce de théâtre. Nous avons fabriqué un arbre, une queue de tigre, une ferme et des collines. Nous avons utilisé du carton où nous avons dessiné les formes, puis nous avons découpé, et enfin nous avons peint.

Prochainement, nous allons nous entraîner à jouer cette petite pièce de théâtre, tout en découvrant la fin de l'histoire.



Les nouvelles structures de la salle de motricité de l'école

Cette année, la mairie de Porchères a acheté du matériel pour la salle de motricité de l'école : un espalier, une structure à grimper et des modules en mousse pour construire des parcours.



Voici les retours de certains élèves :



« J'aime suivre le chemin de la corde sur l'espalier. »
« J'adore quand on grimpe sur l'espalier. »
« J'aime bien faire le jeu où on saute de l'espalier sur une gros tapis moelleux. Ça fait un peu peur mais c'est rigolo. »
« Moi j'aime bien quand on fait des figures sur les deux barres en haut de la structure. »
« J'aime bien grimper sur la structure. Je préfère le côté avec l'escalade. »



« J'aime bien quand on peut choisir le chemin pour descendre de la structure. »
« Sur l'espalier, on a joué à ne pas mettre les pieds et les mains sur les barres marquées par maîtresse. C'était un peu compliqué mais c'était quand même bien. »

« Aussi, c'était chouette quand on avait construit le parcours avec les tapis. Je sais tout faire sur le parcours. »

« Maintenant, je sais faire des roulades sur le rouleau » ; « moi, je sais faire des roulades droites » ; « et moi je sais faire des roulades arrière »

« Avant je n'arrivais pas à sauter à califourchon sur le cheval mais maintenant j'y arrive ! »



« J'arrive à marcher debout sur la poutre sans tomber mais il faut se concentrer. »

« Je sais monter tout seul tout en haut du pont et j'ai appris à sauter d'en haut ! »

Avec ce matériel, nous pouvons apprendre à marcher en équilibre, grimper, descendre, sauter, rouler de différentes façons ... c'est super chouette !

La piscine de Lagrave lauréate !

Durant le mois de février, des centaines de personnes ont voté dans le cadre des budgets participatifs proposés par le département de la Gironde pour soutenir le projet de la piscine de Lagrave !

Tant et si bien que leur projet de rénovation énergétique et de changement d'une pompe de la piscine a été lauréat d'un prix de 20.000 €. Bravo pour la mobilisation et bravo à tous les votants qui ont permis de décrocher cette belle subvention du département.

Cette récompense est le résultat des efforts des bénévoles de l'association l'Avenir de la Double et en particulier de ceux de Céline DURANDEAU qui nous a quittés récemment. Nous souhaitons ainsi lui rendre hommage ici pour son engagement au sein de cette association ainsi qu'au sein du Comité des fêtes durant de nombreuses années.

Comme chaque été la piscine sera ouverte au public en juillet et août.



Lutte contre les frelons asiatiques



La commune vient d'acheter 50 kits de pièges à frelons asiatiques, fournis par le GDSA, Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles. Ceux qui le souhaitent peuvent venir en retirer un en mairie et l'installer durant ce printemps afin d'empêcher les reines d'implanter de nouveaux nids.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Nous invitons les nouveaux habitants de Porchères à se présenter en Mairie.

Des élus se feront un plaisir de les rencontrer pour leur souhaiter la bienvenue, mais aussi les informer sur la vie communale.





Porchères

24-25-26 Mai 2024



CONCERT



CONCERT



Feu d'artifice



Vide grenier



Repas Jambon braisé



Marché Gourmand

Programme au verso

SPFG
 PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
 REVÊTEMENT DE SOLS et MOUES
 NETTOYAGE FAÇADES et TOITURES
 Gérant :
 David GODET 06 25 95 05 73
 La Garenne - Tél. : 05 57 69 71 48
 79 Rue de la Chapelle - 33660 PORCHÈRES

SITEL
 SÉCURITÉ

SUNOUEST
 la nouvelle radio

Thierry BANIER
 Nous on Rénovent
 CHARPENTE, COUVERTURE,
 Zinguerie, Bardage, Parquet,
 Terrasse bois, Pergolas...

INPS - Ne pas jeter sur la voie public

Programme

Vendredi 24 Mai :

Dés 18H30 **Marché gourmand** : Venez composer votre repas auprès des commerçants — Portez vos couverts

21H : **Concert gratuit Mikaël VIGNEAU**

Fin de soirée animée par DJ Fab Manu Barrio (dj Festines Le Pizou)

Samedi 25 Mai :

Concours de pétanque sur le terrain derrière l'école

13H00 inscriptions 10€ la doublette (lots divers)

14H00 début du concours

19H30 **Soirée Jambon braisé** (assiette charcuteries + plat + dessert)

portez vos couverts 16€ pour les adultes & 7€ pour les enfants de -8 ans
Réservations et règlements auprès de Christiane

à partir de 18H au 06.86.73.03.88

21H00 : **Concert gratuit JEANNE-LISE ET EMERIC**

22h30 : Distribution de flambeaux à la salle des fêtes pour les enfants

23h00 : **Feu d'artifice sonorisé**, suivi d'un bal animé par DJ Fab Manu

Dimanche 26 Mai :

Vide grenier sur le terrain à côté de la salle des fêtes.

1.50€ le mètre. Restauration, buvette sur place

Inscriptions auprès d'Alex au 06.82.89.34.15

Attractions foraines pour tous durant ces 3 jours.

Facebook : Comité des fêtes de Porcheres



cdf.porcheres@orange.fr **Renseignement Alex au 06.82.89.34.15**

Le repas des aînés

Mercredi 31 janvier 2024 le repas des aînés, organisé par la Commune de Porchères, a eu lieu comme chaque année au restaurant scolaire.

Les aînés, ainsi que les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, les membres du Conseil Municipal, le secrétariat, ont ainsi apprécié le repas au cours duquel un magicien a montré quelques tours de magie tous plus surprenants les uns que les autres.

Merci à tous, aux organisateurs, au magicien, et aux participants pour leur bonne humeur et merci en particulier à notre cantinière pour avoir cuisiné ce bon repas ainsi qu'à nos ATSEM pour le service. A l'année prochaine !



Le déménagement de la mairie

Le samedi 4 mai 2024, près de 50 volontaires étaient présents pour réemménager la mairie de Porchères !

Près de 110 mètres linéaires d'archives, tous les meubles, l'informatique, les stocks divers, la Marianne et le portrait de Président de la République, ... TOUT ce qui était dans la salle polyvalente a été ramené à la mairie.

Une équipe motivée, une méthode par chaîne humaine bien rodée, une belle efficacité dans une ambiance amicale.

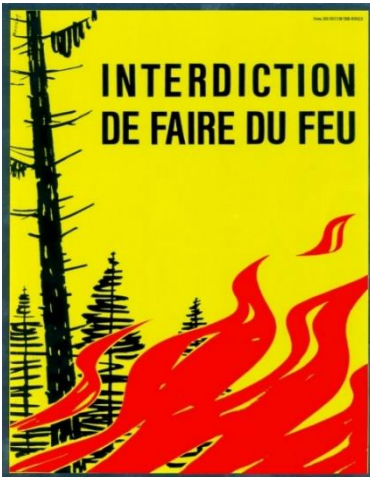
Quel plaisir de retrouver une mairie toute neuve et des habitants qui contribuent bénévolement.

Comme dans Astérix, la matinée de labeur s'est terminée autour d'un repas convivial préparé par le comité des fêtes et offert par la mairie.

MERCI A VOUS TOUS !



ELIMINATION DES DECHETS VERTS : FEUX INTERDITS



ATTENTION. Un arrêté préfectoral du 20 avril 2016 interdit toute destruction de déchets verts autre que par broyage et compostage.

Vous ne devez donc plus faire de brulage des déchets verts, en tout lieu et en toute période.

Vous êtes nombreux à continuer à faire des feux. Notre commune est une commune classée « forestière ».

Voilà maintenant 8 ans que les feux sont interdits. A l'avenir, les pompiers seront systématiquement appelés, et leur intervention facturée, et accompagnée d'une amende, en cas de constatation de brulage de déchets verts.

BAC A ORDURES MENAGERES

Il est interdit de laisser les bacs à ordures ménagères en permanence sur le domaine public, en particulier sur les trottoirs. En effet, les trottoirs sont réservés aux piétons. Ils doivent être à tout moment dégagés. Les bacs à ordures ménagères doivent être sortis peu avant le passage du camion de collecte et rentrés dès que possible après son passage.



DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

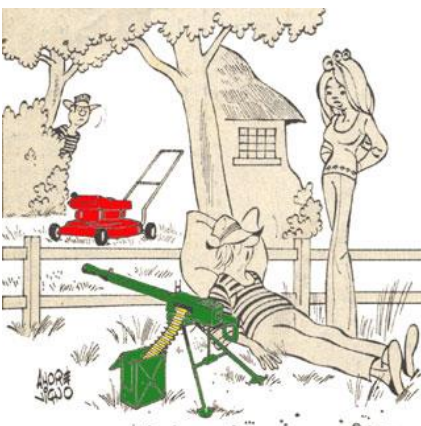
Les chiens et les chats sont nos amis. Mais s'ils sont des animaux de compagnie, cela signifie qu'ils ont TOUS un propriétaire ! Et ce propriétaire a de nombreuses obligations.

La prolifération des chats, sans aucun contrôle est interdite.

La divagation des chiens et chats sur le domaine public est interdite.



LES NUISANCES SONORES



La municipalité rappelle, conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté préfectoral en date du 22 septembre 2008 que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30**
- **Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. »**

De même, « les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toute mesure propre à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive ».

La gravière refait parler d'elle !

Lorsque le 30 octobre 2023, le Conseil d'Etat a rejeté l'ultime recours que l'association VIENVI et 50 riverains portaient contre l'arrêté d'autorisation accordée par le préfet le 7 novembre 2013, il n'y avait alors plus beaucoup d'espoir de voir ce projet d'exploitation de gravière s'arrêter.

MAIS ...

Le 13 mars dernier, le Préfet Etienne GUYOT a pris un nouvel arrêté préfectoral pour modifier l'arrêté d'autorisation initial !



Un des principaux changements consiste à faire passer l'ensemble des camions par le bourg de Saint-Antoine ! Et pour ce faire le conseil municipal de Saint-Antoine a approuvé ce choix alors qu'il aurait eu tout le loisir de s'y opposer !

Ce nouvel arrêté ouvre une période de 4 mois à compter du 13 mars 2024 pour porter des recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux.

Le dernier recours que nous avons porté a permis de retarder de déjà 10 ans ces projets inacceptables. Gageons qu'un nouveau recours permettra au moins de le retarder d'autant. Il en va de la tranquillité de notre commune, de la sécurité de la RD 10 et de la protection de la biodiversité du coteau de la Picoulette.

Le carrefour de Larret et la sécurité routière

Entre le 16 janvier 2024 et le 10 février 2024, à la demande de la mairie de Porchères, la cellule Prévention routière de la Préfecture de la Gironde a procédé à un comptage trafic et vitesses des véhicules au carrefour de Larret.

Le compteur a compté 4337 véhicules par jour en moyenne dont 2% de poids lourds.

85 % des véhicules roulent en dessous de 73 km/h.



Seulement 15 % des véhicules qui passent à Larret roulent en dessous de 50 km/h !

On compte 458 véhicules roulant à plus de 100 km/h et 42 à plus de 120 km/h, principalement entre 4h30 et 6h30 du matin et entre 12h30 et 15h.

Rappelons que la vitesse au carrefour de Larret est limitée à 50 km/h.

Et du côté du moulin ?

Evidemment, vous avez tous appris l'accident survenu le 21 mars dernier dans le barrage, entraînant les décès de la directrice de l'association et du futur directeur du nouveau restaurant qui était en cours de constitution.

Cet événement, accidentel, a eu lieu lors de manœuvres en vue de la maintenance annuelle des bateaux-barbecue. Il a été un choc brutal et violent pour tous : familles, salariés, bénévoles, partenaires, habitants des environs. Vous êtes des centaines à avoir témoigné votre solidarité en direction de l'association. Merci beaucoup de votre soutien.

Cet accident est intervenu à un moment de l'année où il y avait déjà une dizaine de contrats de travail signés ou en voie de l'être tant du côté de l'association que du côté du nouveau restaurant. La décision a donc été prise de rouvrir le site à partir du 17 avril pour les visites, les ateliers « Fabrique ton pain » et la boutique.

Le nouveau restaurant « La Table du Moulin » a ouvert ses portes le 27 avril.



Un nouveau restaurant à Porchères !

Un restaurant pas comme les autres.

Ce nouveau restaurant a plusieurs particularités :

- Créé sous forme de SAS, il a un actionnaire unique qui est l'association Vivons avec le Moulin de Porchères, ce qui fait qu'il appartient à l'association.
- Il est inscrit statutairement dans le champ de l'économie sociale et solidaire.
- Il est présidé par un PDG bénévole.



Depuis le 27 avril, le chef Sébastien CARON et sa brigade ont à cœur de proposer une cuisine traditionnelle à base de produits frais, où tout est cuisiné sur place. La cuisine a été intégralement rééquipée, ainsi que la terrasse. Des concerts et animations seront proposés presque chaque week-end. Le programme sera disponible prochainement.

Les vins proposés sont essentiellement issus du territoire de La Cali.

Quelques exemples de plats cuisinés et servis sur place :

Saumon Gravelax et sa crème d'aneth / Terrine de poisson et crevettes marinées

Daurade royale et petits légumes / Confit de canard maison et ses pommes de terre forestières

Ribs de porc sauce barbecue et ses frites maison / Menu végétarien



Renseignements/réservations : 06 98 34 08 56 **Une nouvelle adresse à découvrir !**

Les menus sont à 18.50 €, 24.50 € et 28.50 € et à la carte.

Agenda 2024

18-19 mai	24-25-26 mai	1 ^{er} juin
Journées européennes des moulins Moulin de Porchères	Fête locale Comité des fêtes	Inauguration de la mairie Mairie
		
9 juin	21 juin	22 juin
Elections européennes Salle des fêtes	Fête de la musique Château de Chollet	Feu de la Saint-Jean Anim'Ton Bourg
		
28 juin	6 et 7 juillet	30 août
Fête de l'école Les Filous de l'Isle / Ecole	Grande fête agricole Anim'Ton Bourg	Marché nocturne Anim'Ton Bourg
		

Horaires d'ouverture

Lundi 14 h - 18 h
Mardi 9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Mercredi 9 h - 12 h 30
Judi 9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Vendredi 9 h - 12 h 30, 14 h - 17 h
Samedi matin, sur rendez-vous.



Mairie de Porchères
 37 Place Paul et Pierre Barrau
 33660 PORCHERES
 Tel : 05.57.49.61.52
mairie@porcheres.fr
<http://www.porcheres.fr>
 Facebook #mairiedeporcheres